

Séance extraordinaire du 19 février 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le vendredi, 19 février 2019 à compter de 9 h 15, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présente : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes - Délégation de compétence à la MRC de Rouville / Autorisation
2. Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes - Transmission de la liste de propriétés à la MRC de Rouville/ Autorisation
3. Acquisition d'une remorque (Modification de la résolution numéro 2019-02-078) / Autorisation
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Résolution 2019-02-099

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes – Délégation de compétence à la MRC de Rouville / Autorisation

Considérant la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 13 juin 2019 à la MRC de Rouville;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire désire inscrire des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour ladite vente 2019 auprès de la MRC de Rouville;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que la Ville de Saint-Césaire délègue à la MRC de Rouville, sa compétence pour la vente des immeubles aux numéros de matricules suivants pour défaut de paiement de taxes lors de la vente du 13 juin 2019 :

- 4628 82 2332 7 000 0000
- 4430 07 6915 3 000 0000
- 4430 07 6709 0 000 0000
- 4430 07 6503 7 000 0000
- 4430 06 6183 0 000 0000

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2019-02-100

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes - Transmission de la liste de propriétés à la MRC de Rouville/ Autorisation

Il est proposé par Joanie Généreux

Séance extraordinaire du 19 février 2019

Et résolu d'autoriser la transmission de la liste des immeubles pour défaut de paiement de taxes à la MRC de Rouville pour la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes du 13 juin 2019 dans le délai imparti, comme suit :

Propriétaire au rôle	Adresse de l'immeuble	Matricule	Lot	Taxes échues 2017 et 2018 excluant les intérêts et les frais
Goudreault Stéphane	126, rang Rosalie	4628 82 2332 7 000 0000	5 458 923	5 574,59 \$
Goudreault Stéphane	947, rue Leclair	4430 07 6915 3 000 0000	5 915 044	2 027,65 \$
Goudreault Stéphane	949, rue Leclair	4430 07 6709 0 000 0000	5 915 045	1 869,18 \$
Goudreault Stéphane	955, rue Leclair	4430 07 6503 7 000 0000	5 915 046	3 033,42 \$
Goudreault Stéphane	961, rue Leclair	4430 06 6183 0 000 0000	5 915 049	3 014,16 \$

Et résolu également d'ajouter tout versement de taxes échu de l'année 2019 lors de la transmission de ladite liste à la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2019-02-101

Acquisition d'une remorque (Annulation de la résolution numéro 2019-02-078 et remplacement) / Autorisation

Considérant la recommandation de M. Étienne Chassé, directeur du service de Sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'annuler la résolution n° 2019-02-078 et de la remplacer par la présente résolution comme suit :

Et résolu d'acquérir une remorque et ses composantes auprès du fournisseur, P.M. Remorques et équipements de Mercier pour le prix de 2 613 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission datée du 21 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions.

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS PRÉVUS POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2019-02-101.

Micheline Quilès
Trésorière